

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Cloridorme tenue le 14 juillet 2014 à 19h30 à l'Hôtel de ville de Cloridorme.

SONT PRÉSENTS: MM: Marcel Mainville
Valère Huet
Stéphane Fournier
Mme Nathalie Francoeur

Absence : messieurs Patrick Simony et Denis Fortin.

Étaient également présentes
Mesdames Marie Dufresne, directrice générale et Léona Francoeur sec.adjointe, de même que Yvan Pruneau, chef pompier et ins. adjoint.

2- ouverture de la séance

Son honneur le maire, madame Jocelyne Huet, constatant qu'il y avait quorum (tous les élus présents dans la municipalité) déclare la séance ouverte.

3- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution #169-07-14

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour tel que présenté soit et est adoptée.

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption du procès-verbal du mois de juin
- 5- Correspondance du mois (**pour votre information- comprend toute la correspondance que l'on reçoit**)
 - 5.1 Vérification Taxes Bernard Coulombe
 - 5.2 réducteur de pression frégate ???
 - 5.3 nettoyage fossés ou vérification
 - 5.4 mur arrière résidences du 485 & 495
- 6-- rapport du conseil, et suivi des procès verbaux
- 7- Présentation des comptes payés
- 8- Présentation des comptes à payer
- 9- **Résolutions et règlements:**
 - 9.1 : Congrès 1er Répondants 6-7/09 50 \$ /participant
 - 9.2 Congrès Maire 25-26-27/09 650\$/1
 - 9.3 Rencontre DG Hydro-Qc Gaspé 10/09
 - 9.4 Approbation budget HLM 2014
 - 9.5 Personne responsable pour RQF/A
 - 9.6 : Soumission vidange fosses-
 - 9.7 : Situation école Notre-Dame
 - 9.8 : plaque asphalte frégate et rte de la Pointe
 - 9.9 : container pour portuaire- 1 900\$ neuf-usagé ????
 - 9.10 : route Langlais- suivi
 - 9.11 : suivi bâtiments délabrés
 - 9.12 : pagets pompiers et formation
 - 9.13 : délégation achat Léo Francoeur
- 10- Rapport de l'inspecteur municipal
- 11- Rapport du chef pompier
- 12-Période de questions

13-Clôture de la séance

- a) Paiement véh.urgence
- b) Problèmes de fosses-réponse ingénieur
- c) Conseil de l'eau
- d) Don pompiers Gaspé
- e) FAIR
- f) Avocat/sculpteur Si autres réalisations (sculptures)
- g) Avis de motion
- h) Concombre de mer et senteur site de traitement
- i) Dépôt horaire vacances employés réguliers

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS

Résolution # 170-07-14

Approbation du procès-verbal de la
séance ordinaire du conseil municipal
tenue le 9 juin 2014

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 juin 2014, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 juin 2014 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 171-07-14

Approbation du procès-verbal de la
séance extraordinaire du conseil
municipal tenue le 17 juin 2014

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 17 juin 2014, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 17 juin 2014 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-très.

5- CORRESPONDANCE DU MOIS

- A. Finances : Dépôt 4 955.00 \$
CSST : Sommes versées Jacques et Simon
Jacques pour examen à Québec
- B. FQM : Coupe de 10 % budget CLD
- C. Carrefour 50 + : Remerciement réception
civique & Parc des références
- D. Offre d'emploi Réfrigération Gaspé pour Aréna
- E. Affaires Mun. Lieu de taxes dépôt : 1800 \$
- F. Affaires Mun. Péréquation : 128 221 \$ pour 2014
- G. Conseil Santé Information
- H. UMQ Renouvellement fonds taxe essence
- I. ADMQ : Information
- J. Bulletin québec : Infos intéressante a lire

Important : Ministère du développement : Nouvelle qualification des opérateurs des stations d'épuration
AUSSEI Yvan Pruneau va en parler pour résolution :
Demande pour spécialistes en eau pour réducteur de pression Frégate
Actualités : Quelques informations sur les élections et condamnations

5.1 Résolution # 172-07-14

Taxation

SUR LA PROPOSITION DE STÉPHANE FOURNIER
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le règlement sur la taxation a été adopté selon les spécificités de chacune des unités (résidentielle, commerciale, institutionnelle et industrielle).

QU'UNE vérification sera effectuée pour la prochaine année, selon utilisateur/payeur (eau potable) au niveau des égouts, les unités restent les mêmes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 Résolution # 173-07-14

Réducteur de pression/Frégate

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE
FRANCOEUR CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise l'inspecteur municipal adjoint à retenir les services d'un expert afin de vérifier les problèmes au réducteur de pression de Pointe-Frégate et d'essayer de trouver la raison du niveau de pression très élevée dans le réseau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 les employés vérifieront si les fossés nécessitent un entretien particulier.

5.4 le MSP déposera dans les prochains mois le résultat de ses recherches concernant l'érosion des berges et des solutions envisagées.

6 - RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS

Chaque conseiller fait état de l'état d'avancement de ses dossiers respectifs.

La directrice générale dépose la liste ainsi qu'une copie de toutes les factures payées du mois de juin, une balance de vérification et les écritures du mois afin que chacun y appose ses initiales.

7- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1^{er} juin AU 30 juin 2014

Résolution # 174-07-14

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes du mois de juin de la municipalité pour un montant de 91 574.91\$ incluant les salaires et les heures supplémentaires des employés (es), que chacun reconnaît avoir reçu lors de la réunion préparatoire, de même qu'une balance de vérification, les écritures du mois de mai et le registre des congés maladie de la dg et adjointe.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Je soussignée, Marie Dufresne secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité possède les fonds disponibles pour les dépenses du mois, dont copie fait partie intégrante du présent procès verbal. En foi de quoi je remets ce certificat de fonds de disponibilité.

Marie Dufresne, sec-trés.

RÉSOLUTION # 175-07-14

8- ADOPTION DES COMPTES À PAYER

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU le paiement des comptes présentés au conseil concernant l'administration courante. Les listes font partie intégrante du présent procès verbal :

1. Laboratoire BSL : Analyse d'Eau :757.69\$
2. Régie : Matières résudielles :594.58\$
3. Multi-Services, tondage deux cimetières :611.75\$
4. Xérox : cntrat location :1 522.52 \$
5. Raymond, Chabot , collecte sélective :3 334.28 \$
6. Transport P.R.Francoeur, bris Frégate 643.86 \$
7. Vital Côté, bis aqueduc 344.92 \$ + 180.00
8. Alain Côté, Facture de 1 149.75 \$ +1 437.19\$
+1 609.65 \$
9. L.M. : 1 780.37 inspection camion vidange+ pneus
3219.30 \$
10. Centre horticole J.D.R » : 504.69 \$ fleurs
11. Groupe Omega : Deuxième interface : 2 274.44 \$
12. Cyrillien Côté : 60\$
Groupe AST :862.31\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. RÉSOLUTIONS ET RÉGLEMENTS

9.1 Résolution # 176-07-14

Congrès des Premiers répondants

SUR LA PROPOSITION DE STÉPHANE FOURNIER
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise les premiers répondants qui le désirent à participer au congrès des Premiers répondants qui se tiendra à Bonaventure les 6 & 7 septembre prochain au coût de 50\$/1.

Les frais inhérents à ce déplacement sont remboursés selon la politique en vigueur dans la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Résolution # 177-07-14

Congrès des maires/FQM

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise sa mairesse, madame Jocelyne Huet et monsieur Valère Huet conseiller à participer au congrès des maires qui se tiendra à Québec les 25, 26 & 27 septembre prochain au coût de 650\$/1.

Les frais inhérents à ce déplacement sont remboursés selon la politique en vigueur dans la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 Résolution # 178-07-14

Rencontre Hydro-Québec

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE
FRANCOEUR CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise sa directrice générale, madame Marie Dufresne à se rendre à la rencontre demandée par Hydro-Québec qui se tiendra à Gaspé le 10 septembre prochain.

Les frais inhérents à ce déplacement sont remboursés selon la politique en vigueur dans la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-très.

9.4 Résolution # 179-07-14

Budget HLM

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET
CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte et en prend bonne note de la modification au budget 2014 du HLM, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5 Résolution # 180-07-14

Carrefour action municipale et famille

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE
CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal mandate madame Jocelyne Huet, maire à représenter la municipalité dans ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.6 Résolution # 181-07-14

Soumission vidange des fosses septiques

Soumissions reçues :

Plante Vacuum : 121 824.81\$ répartis
sur 4 ans

Sani Manic : 135 670.50\$ sur 4 ans
également

CONSIDÉRANT QUE dans l'appel d'offres, la municipalité mentionnait que c'était pour une vidange de 100 fosses par année ce qui semble impossible à atteindre à aucun moment;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal, Yvan Pruneau est en train d'effectuer une vérification des fosses installées du projet;

CONSIDÉRANT QU'À date il ne semble y avoir qu'une quinzaine de fosses qui nécessiteront une vidange cette année;

POUR TOUS CES MOFIFS IL EST PROPOSÉ PAR STÉPHANE FOURNIER CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil rejette les soumissions reçues et qu'il demandera un prix à chaque année pour le nombre de fosses qu'il aura à faire vidanger.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7 situation préoccupante École Notre-Dame : une rencontre se tiendra avec Valérie Blain du CLD le 15 septembre

9.8 Résolution # 182-07-14

Plaque asphalte

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE les travaux suivants soient effectués : une plaque d'asphalte par Beau Bassin sur la 132 à Pointe-Frégate et de l'asphalte froide dans la route de la Pointe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.9 : annulé par le président du portuaire.

9.10 Résolution # 183-07-14

Route Langlais

CONSIDÉRANT QUE la conduite d'aqueduc principale passe par la route Langlais et continue sur la 132 afin de desservir la population de Cloridorme;

CONSIDÉRANT QUE lors des travaux de réaménagement de la route 132 le ministère des Transports du Québec à relocaliser la sortie de la route Langlais à l'ouest du # civique 333;

CONSIDÉRANT QUE la propriétaire du 333 avait demandé lors du déménagement de sa résidence la possibilité d'acheter du terrain en arrière de sa maison, demande qui lui avait été refusée à cause de la conduite d'amenée qui est installée en parallèle dans la route Langlais;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait arpenter et installer les fiches dans la route Langlais;

CONSIDÉRANT QUE la propriétaire du 333, a outrepassé ses droits et a empiété sur la route Langlais en y faisant déposer plus ou moins 5 pieds de terre afin d'agrandir son terrain;

POUR TOUS CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR STÉPHANE FOURNIER CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité de Cloridorme ordonne à la propriétaire du 333, route 132 d'enlever séance tenante toute la terre déposée sur la route Langlais dans un délai maximal de 10 jours.

QUE si rien n'est fait passé ce délai des poursuites judiciaires seront entreprises, et ce sans aucun autre avis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.11 Résolution # 184-07-14

Mandat pour Yvan Pruneau

CONSIDÉRANT QUE le conseil a fait parvenir à certains citoyens des lettres leur demandant d'effectuer des réparations ou rénovations à leur résidence;

CONSIDÉRANT QUE rien n'a été entrepris et que plusieurs plaintes sont parvenues au bureau de la municipalité;

POUR TOUS CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR VALÈRE HUET CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil mandate son inspecteur municipal, monsieur Yvan Pruneau à faire les vérifications et inspections nécessaires afin de valider le degré de vétusté des bâtiments concernés.

QUE ces vérifications sont nécessaires également au niveau incendie.

QUE vérification soit également effectuée aux entreprises ou commerces ayant des cours (entreposage de toutes sortes) non conforme au règlement d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.12 Résolution # 185-07-14

Achat

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU LES ACHATS SUIVANTS : 4 pagets pompiers et formation pour les nouveaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.13 : Résolution # 186-07-14

Permission d'achat/délégation de pouvoir

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise monsieur Léo Francoeur à effectuer des achats tel que stipulé au règlement # 2007-08, pour la durée de son emploi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A) Résolution # 187-07-14

Autorisation paiement véhicule d'urgence

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à effectuer le paiement de 221 591.32\$ à Maxi Métal inc. Pour l'achat du véhicule d'urgence, et d'y affecter la somme de 174 000\$ que la municipalité recevra du MAMOT.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) Résolution # 188-07-14

Problèmes divers/projet égout

SUR LA PROPOSITION DE STÉPHANE FOURNIER
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal ne se satisfait pas des réponses reçues de l'ingénieur monsieur Éric Côté, concernant divers problèmes qui lui ont été mentionnés dans un courriel.

QUE le conseil municipal lui demande instamment de voir à régler ces problèmes à la satisfaction de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Résolution # 189-07-14

Conseil de l'eau

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE monsieur Marcel Mainville représente la municipalité dans ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Résolution # 190-07-14

Demande de don

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE la demande de dons des pompiers de Gaspé a été acceptée, pour un montant de 25\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) Résolution # 191-07-14

Programme FAIR

SUR LA PROPOSITION DE STÉPHANE FOURNIER
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal affectera le montant réservé à Cloridorme dans le cadre du programme FAIR pour qualifier un travailleur à l'assurance emploi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F) Résolution # 192-07-14

Suivi demande du sculpteur Rioux

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une lettre du sculpteur Rioux mentionnant que la municipalité avait mutilé une de ses œuvres, soit le soldat, de plus qu'elle s'en servait pour vendre des affiches, ce qui est complètement faux;

CONSIDÉRANT QUE le soldat au moment de sa conception devait être en habit de combat de guerre 1939-45;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a juste récupéré les œuvres, n'a jamais participé au financement, étant un projet de la CDEC;

POUR TOUS CES MOFIS, IL EST PROPOSÉ PAR MARCEL MAINVILLE CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal mandate sa directrice générale, madame Marie Dufresne à prendre informations auprès des procureurs de la municipalité afin de voir clair dans ses allégations (et entérine les informations prises auparavant).

QUE dorénavant les projets nécessitant des sculptures seront réalisées par les artisans locaux et des contrats seront établis en bonne et due forme, afin d'éviter ce genre de situation dans le futur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G- AVIS DE MOTION

Madame Nathalie Francoeur donne avis de motion qu'à une prochaine séance elle proposera l'adoption d'un règlement portant sur les nuisances

H) plaintes reçues de citoyens concernant les concombres de mer qui occasionnent des odeurs nauséabondes.

I) Vacances/employés (es)

QUE le conseil municipal prend bonne note du document présenté par sa directrice, et ont apposé leurs initiales, concernant les vacances des employés pour les mois de juillet et août, document faisant partie intégrante du présent procès-verbal.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame le maire invite les citoyens à la période de questions.

Questions portant sur : article paru dans le Transgapésien- problème lors des travaux- firme Roche- Nathalie Normandeau- conseiller qui vient pas aux réunions- machinerie entreposée ailleurs que sur terrain de la municipalité/pas assurée-aréna- senteur camion vidange- identifié outils de la municipalité.

Clôture de la séance

13- Résolution # 193-07-14

Clôture de la séance

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 20h55.

« Je, Jocelyne Huet maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Maire

Sec-trésorière

